

Recherche et innovation dans l'enseignement supérieur

Repères pour l'élaboration des politiques

ACCROÎTRE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- Accorder la priorité à la diffusion du savoir au lieu de renforcer la commercialisation en donnant plus de poids aux droits de propriété intellectuelle
- Évaluer l'impact des bureaux de transfert de technologie sur les établissements d'enseignement supérieur (EES)
- Favoriser les capacités de diffusion et les activités de soutien interactif des établissements d'enseignement supérieur

AMÉLIORER LES INTERACTIONS ET LA COLLABORATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

- Développer la collaboration entre le secteur de l'enseignement supérieur, les entreprises et les organismes de recherche publics en vue d'améliorer la diffusion des connaissances
- S'assurer que tous les établissements d'enseignement supérieur, y compris les EES généralistes, répondent aux besoins des entreprises en matière de projets en collaboration
- Veiller à ce que les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de tous les secteurs technologiques soient prises en considération lors de l'élaboration des programmes
- Envisager d'élargir les partenariats avec les entreprises en plaçant des représentants d'entreprise au sein des conseils d'administration ou en élaborant des programmes de formation en collaboration

FAVORISER LA MOBILITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Prévoir des incitations pour faciliter la mobilité intersectorielle entre les entreprises, les EES et les organismes de recherche publics
- Réduire les obstacles culturels et structurels en vue d'attirer des étudiants et des chercheurs étrangers et de les retenir
- Créer au sein des EES des cadres de recherche attractifs et présentant la disponibilité et la qualité des infrastructures de la recherche

AMÉLIORER LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DANS LA RECHERCHE

- Résoudre le problème de l'impact de l'insécurité sur l'attrait des carrières dans la recherche
- Assouplir les politiques de l'emploi dans le secteur public
- Veiller à ce que les salaires restent en rapport avec ceux des autres professions
- Assurer le suivi de l'offre et de la demande de ressources humaines en science et technologie et améliorer l'information sur les décalages entre l'offre et la demande et sur les tendances du marché du travail
- Améliorer les données sur les ressources humaines en science et technologie

FAVORISER DE MULTIPLES COMPÉTENCES PROPICES À L'INNOVATION

- Associer compétences techniques, capacité à résoudre des problèmes, compétences en matière de communication et de gestion
- Faire en sorte que tous les EES s'efforcent de transmettre à leurs étudiants des compétences et aptitudes flexibles et transférables

MAINTENIR DES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE ADAPTÉES

- Les infrastructures, les instruments et le matériel de recherche doivent être préservés et modernisés régulièrement
- Établir des stratégies de collaboration internationales pour remplacer les grandes infrastructures scientifiques

PROMOUVOIR L'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- S'efforcer d'harmoniser les mesures et instruments nationaux (politiques de l'éducation et de la formation et politiques relatives aux infrastructures, par exemple) et les stratégies mondialisées des entreprises en matière de connaissances

AMÉLIORER LES MÉTHODES DE SÉLECTION DES PRIORITÉS DE LA RECHERCHE

- Rapprocher les priorités des pays en matière de spécialisation du système de recherche et d'innovation
- Veiller à ce que le secteur de l'enseignement supérieur reste suffisamment diversifié pour pouvoir répondre aux besoins futurs du système d'innovation
- Établir un équilibre entre le soutien à la recherche fondamentale et le soutien à la recherche appliquée
- Harmoniser la création et le maintien de centres d'excellence avec les priorités nationales associées au secteur privé, et prévoir des mécanismes suffisamment souples pour soutenir les secteurs émergents
- Élargir les critères utilisés dans l'évaluation de la recherche et mettre au point un large éventail d'indicateurs de résultats afin de s'assurer que la qualité de la recherche dans les EES se maintient et s'améliore
- Envisager d'autres mécanismes d'évaluation tels que l'examen par les pairs pour compléter les indicateurs

SURVEILLER LES FINANCEMENTS SUR PROJET ET PRÉVOIR PLUSIEURS MÉCANISMES DE FINANCEMENT

- Suivre l'évolution vers les financements sur projet dans les EES ainsi que leur incidence sur les chercheurs
- Proposer toute une panoplie de mécanismes concurrentiels et non concurrentiels pour compenser les effets indésirables

APPORTER AUX POLITIQUES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNE PERSPECTIVE GLOBALE DE LONG TERME

- Faire en sorte que les politiques de la recherche et de l'innovation aient une perspective de long terme afin que les EES jouent leur rôle dans l'analyse et la mise au point de solutions face aux grands défis mondiaux
- Veiller à ce que les politiques soient cohérentes et coordonnées entre les différents niveaux de l'administration, et les évaluer pour l'ensemble du système d'innovation

RÉFÉRENCES

Ces repères généraux pour l'élaboration des politiques sont extraits de l'examen thématique de l'enseignement supérieur, qui porte sur 24 pays, et dont les conclusions sont présentées dans *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance*, paru en septembre 2008. Les rapports de base préparés par 21 pays, les *Examens de l'enseignement supérieur* dans 14 pays et d'autres documents de l'examen sont également disponibles sur le site web de l'OCDE : www.oecd.org/edu/tertiary/review.